

Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Band: 14 (1968-1971)
Heft: 2

Artikel: La bibliographie genevoise de Raphaël Savonarole (1713)
Autor: Candaux, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1002639>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA BIBLIOGRAPHIE GENEVOISE DE RAPHAËL SAVONAROLE (1713)

par Jean-Daniel CANDAU

De quand date la publication de la première bibliographie de l'histoire de Genève? « La plus ancienne », selon Paul-F. Geisendorf ¹, est celle qu'on trouve dans l'*Histoire littéraire de Genève* de Jean SENEBIER (1786, t. I, p. 72-99) et qui compte environ 230 titres. Une année avant la compilation de Senebier avait commencé de paraître à Berne la *Bibliothek der Schweizer-Geschichte* de Gottlieb Emanuel von HALLER, dont les sept volumes recensent, par ordre de matières, plusieurs centaines d'ouvrages relatifs à Genève et aux Genevois. S'il est vrai que cette bibliographie ne contient pas de partie spécialement consacrée à Genève, on y trouve cependant une section sur la cartographie, une autre sur l'historiographie genevoise (t. I, nos 588-606 ; t. IV, nos 874-935).

Avant ces deux « ancêtres », les bibliographies qui contiennent un chapitre spécial sur Genève sont rares et les titres qu'elles citent peu nombreux. Ainsi la monumentale *Bibliographie historique de la France* (et des pays limitrophes) du père Jacques LELONG, dans l'édition pourtant fort augmentée qu'en donna FEVRET DE FONTETTE à Paris de 1768 à 1778 (5 vol. in-f°) ne connaît que 24 ouvrages relatifs à l'histoire de Genève (t. III, 1771, p. 619-621). Chez les prédécesseurs de Haller ², on réussirait sans doute à dénicher aussi quelques embryons de bibliographie genevoise et l'on pourrait même remonter ainsi jusqu'à la *Topographia Helvetiae, Rhetiae et Valesiae*, de Matthäus MERIAN et Martin ZEILLER (1642), où la description de Genève est suivie d'une douzaine de références : mais il s'agit là, simplement, d'une indication de sources, et non point d'une bibliographie au vrai sens du terme.

¹ « Bibliographie raisonnée de l'histoire de Genève des origines à 1798 », *MDG*, t. XLIII (1966), p. 3.

² Cf. Hans HAEBERLI, « Gottlieb Emanuel von Haller, ein Berner Historiker und Staatsmann im Zeitalter der Aufklärung, 1735-1786 », *Archiv des historischen Vereins des Kantons Bern*, t. XLI/2 (1952), p. 169-171.

Sauf erreur de notre part, la plus importante liste d'ouvrages se rapportant à Genève qui ait été publiée dans une véritable bibliographie avant l'époque de Haller et de Senebier est l'œuvre d'un moine italien.

Son auteur, Raffaello Savonarola, naquit à Padoue le 19 octobre 1646. Dernier fils d'Alvise et de sa troisième épouse Orsola Beraldi, il appartenait à la même vieille famille padouane d'où était issu, deux siècles plus tôt, le célèbre Jérôme Savonarole. Raphaël se destina de bonne heure à l'Église et fit profession dans l'ordre des Théatins le 10 décembre 1662. À part un séjour de deux ans en Allemagne (1679-1681), où il alla diriger une nouvelle maison que son ordre avait ouverte à Munich, il ne quitta guère son couvent padouan, dont il fut nommé « preposito » en 1683 et dont il assuma cinq fois la régence jusqu'en 1728. Il mourut en 1730, la veille du jour où il allait atteindre ses 85 ans.

Cet obscur religieux fut sa vie durant un bibliographe et un lexicographe acharné. Il composa un répertoire alphabétique de toutes les matières propres à la prédication, un recueil général des passages de la Bible et des Pères relatifs à la Vierge, etc. Mais ses efforts ne se limitèrent point à ces travaux auxiliaires de l'édification. Raphaël Savonarole rassembla les matériaux d'une bibliographie universelle, qu'il entreprit à Munich en 1680, profitant des ressources des bibliothèques allemandes, et à laquelle il travailla pendant vingt ans. En 1700, il en fit paraître le prospectus — pour voir s'évanouir ensuite successivement tous les projets de publication qu'il avait formés. Des 40 volumes manuscrits de cette colossale compilation¹, seule la partie géographique fut finalement imprimée. Cet extrait, pour lequel les « Reformatori dello Studio » de Padoue avait signé une approbation en date du 2 juillet 1711, sortit des presses de Jean-Baptiste Conzatti, à Padoue, en 1713. L'ouvrage compte deux volumes in-folio, dont le texte, composé sur trois colonnes, est accompagné de médiocres illustrations, manifestement empruntées à des recueils antérieurs. Le titre, à la mode du temps, s'étale sur une trentaine de lignes, mais le nom de l'auteur n'y figure que sous forme d'anagramme : « *Universus terrarum orbis scriptorum calamo delineatus, hoc est auctorum fere omnium, qui de Europae, Asiae, Africae, et Americae Regnis, Provinciis, Populis, Civitatibus, Oppidis, Arcibus,*

¹ Qui est conservée « dentro del nostro Archivio » assure l'anonyme auteur de la *Relazione della virtuosa vita, e santa morte del Padre D. Raffaello Savonarola, de' Cherici regolari detti comunemente Teatini, scritta da un suo Divoto* (Padova, Giovambattista Conzatti, 1739), p. 33, ouvrage auquel nous empruntons d'ailleurs la plupart des renseignements biographiques reproduits ici. — Les manuscrits de Savonarole semblent s'être perdus depuis lors ; ils ne se trouvent en tout cas ni à la Biblioteca universitaria de Padoue (lettre de la directrice, M^{me} Angela Zanini, du 16 décembre 1968), ni à la Biblioteca del Seminario (lettre du bibliothécaire, Mgr Ireneo Daniele, du 15 décembre 1968).

Maribus, Insulis, Montibus, Fluminibus, Fodinis, Balneis, publicis Hortis, et de Aliis tam super, quam subtus Terram Locis; de illorum varia Appellatione, Situ, Distantia, Terminis; de Gentium quoque Moribus, Religione, Legibus, Medendi Usu, Habitu, Idiomate, et reliquis permultis ad dicta Loca Spectantibus Quovis Tempore, et Qualibet Lingua Scripserunt, cum anno, loco, et forma editionis eorum uberrimus Elenchus, varias, et plurimas exhibens Scriptorum Bibliothecas, ac totam Veterem, et Novam Geographiam Ordine Litterarum Dispositam, Talubis etiam, et Figuris plerunque ob Oculos Positam, Sub Alphabeto Latino-Vernaculo, et Vernaculo-Latino, Summatim Continens. Studio et labore Alphonsi LASOR A VAREA. — Patavii, M.DCC.XIII. Ex Typographia olim Frambotti, nunc Jo: Baptistae Conzatti. Superiorum permissu, et cum privilegio.»

Si l'auteur cite à leur place alphabétique les divers noms de chaque lieu, c'est au nom latin de chacun d'eux que se trouve le texte principal et que les renvois sont faits. L'article « Geneva » figure aux pages 433 et 434 du tome I. Il est illustré d'une vue surplombante de la rade et de la ville, intitulée GINEVRA et signée *Fr. Valegio*, provenant probablement de la *Raccolta di le più illustri e famose città di tutto il mondo*¹ et dérivant en dernière analyse de la fameuse gravure de Hans Rudolf Manuel Deutsch, parue pour la première fois en 1550 dans la réédition de la *Cosmographie* de Sébastien MÜNSTER².

Voici le texte de cette bibliographie genevoise, que nous transcrivons tel quel, en corrigeant toutefois les fautes de typographie évidentes et en introduisant, pour la clarté de notre exposé, une numérotation qui ne figure pas dans l'original :

[1] *Francisci Bonivardi, Historia Genevensis, cujus Compendium Cosmographico suo Operi Munsterus inseruit.*

[2] *Lud. (aliis Jacobi) Capelli, Plagiarius vapulans, seu Genevae bona Fides in Translatione Bibliorum, contra Petrum Cottonum S.I. Genevae. 1620. in fol. gallicè.*

[3] *Francesco Cerati, Genevra, Tragedia, in Venetia. 1638. in 12. in verso.*

[4] *Salomonis Certonis, Coronae Franciscæ Genevae, Carmine. Genev. 1618. in 4.*

[5] *Ejusdem Geneva restituta, prosà. 1635. in 4.*

¹ D'après le catalogue des livres imprimés du British Museum, ce recueil daterait de 1579. — Sur Francesco Valegio (ou Valesio), cf. *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler*, t. XXXIV (1940), p. 71-72.

² Cf. Karl Heinz BURMEISTER, *Sebastian Münster, eine Bibliographie*, Wiesbaden, 1964, n° 70. — La vue de Genève de H. R. Manuel, ainsi que quelques-unes de ses répliques italiennes (mais non pas celle de Valegio) sont mentionnées par C[h]arles BASTARD, « Histoire de Genève par la gravure », *Journal des collectionneurs*, t. III (1904-1907), p. 470-471, sous les n°s 569-581.

- [6] *Ejusdem*, Discours de l'incendie à Geneve. Janvier. 1670. in 8.
- [7] *Vinc. Coronelli* ejus figuram (in teatro delle Città) p. 2.
- [8] *Petri Cottoni S. J.* Plagiaria; in quo opere ostendit, quaenam S. Scripturae Loca Calvinii Genevenses in sua versione corruperint. Paris, 1618. in-fol.
- [9] *Ejusdem*, Relapsus Genevae Plagiariae. Lugd. 1620. in 4.
- [10] *Ant. Fay*, historia Genevae liberatae. Genevae. 1582.
- [11] *Rob. Fills*, The Law of Geneva. London. 1562. in-8.
- [12] *Jo: Jacob. Hoffman* [rectifié dans l'errata en *Hofman*], plura in Lexico univ. ac ejus Continuatione. V. Geneva.
- [13] *Joachimi Jacomoti*, Carmen ob liberatam Genevam. Genevae. 1603. in 4.
- [14] *And. Jurgevicii*, contra Genevenses Bellum Quinti Evangelii.
- [15] *Joannae de Jussie Monialis S. Clarae*, Fermentum Calvinismi, sive Initium Haeresis Genevensis. Cambery. 1625.
- [16] *Jacobi Lectii*, Academiae Genevensis Palingenesia, Genevae. 1603. 4.
- [17] *Gregorio Leti*, historia della Città, e Republica di Genevra. in Amsterdam. 1686. in 12. in cinque volumi.
- [18] *Lud. Morerius*, in Dict. histor. V. Geneve.
- [19] *Salustii Pharamundi*, Carolus Allobrox, seu de Adventu Allobrogorum in Urbem Genevam. 1603. 4.
- [20] *Petri de Pontecaeci*, Genevensia, Libri IX. Parisiis. 1512.
- [21] *Floremundus Raemundus*, de Geneva, in historia de Ortu, et Processu Haeresum XVI. Saeculorum. Colon. 1655. in 4. ubi agit de Calvinii Haeresi, lib. 7.
- [22] *F. S.* Geneva restituta, scil. Reformationis Genevensis historia. Genevae. 1635. in-fol.
- [23] *Jacobi Sadoleti* Card. Epistola ad Senatum, Populumque Genevensem, quâ in Obedientiam Rom. Pontificis eos reducere conatur; et ad eamdem Jo: Calvinii Reponsio. Argentorati. 1539.
- [24] *Jacob. Spon*, Histoire et antiquitez de Geneve, avec figures. Utr. 1685. in 8. gallicè. Lugd. 1681. in 12. gallicè.
- [25] *Aug. Thuanus*, plura in sua Historia.
- [26] *Rob. Tillis*, The Lows of Geneva. London. 1562. in 8.
- [27] *Francisci Turretini* Genevensis Pastoris, de necessaria secessione nostra ab Ecclesia Romana, et impossibili cum ea Syncretismo, Disputationes. Genevae. 1687. in 4.
- [28] *Anthoine de la Val*, Miroüer des Calvinistes, et Armure des Chrestiens contre les Lutheriens et Evangelistes de Geneve. Paris. 1561. in 8.
- [29] de Geneva plura habes in Bibliotheca universali et historica gallicè edita Amstelod. 1687. in 12. in Tomo 2. anni 1686. die 12 Junii.
- [30] *Anonymi*, Genevensis Senatus, Populique Rerum, Domi, forisque gestarum Historiae et Annales. Antwerp. 1579. in-fol.
- [31] Genevois Jubilant etc. Poësies sur Geneve. 1635. in 4.
- [32] Histoire de l'Escalade et Entreprise sur Geneve. in 8.
- [33] la Voix du Roy des Mousquetaires de Geneve. 1646. in 4.
- [34] Ordonnances sur les Dixaines de la Ville de Geneve, in 8.
- [35] Ordonnances touchant la Reformation, ou Loix contre le Luxe en Habits et autres Depenses superfluës, in 8.

- [36] La Description, ou le Miroir de Geneve. 1655. in 4.
 [37] Tariffe de Geneve, ou Taxe de ce qui s'y paye aux Juges, Avocats, Procureurs, Notaires etc. Genevae. 1665. in 8.
 [38] Confessio Ecclesiarum Helveticarum, et Genevensium. Tiguri. 1566. in 4.
 [39] Instruction et Confession de la Foy, dont on use en l'Eglise de Geneve.
 [40] Edicts sur les Dixaines de la Ville de Geneve. Genev. in 8.
 [41] le Citadin de Geneve, ou Responce au Cavalier de Savoye. Paris. 1606. in 8.
 [42] les Prieres de l'Eglise de Geneve.
 [43] l'Ordre et maniere de administrer les Sacrements en l'Eglise de Geneve, à sçavoir le Baptesme, la Cene etc.
 [44] les Ordonnances Ecclesiastiques de l'Eglise de Geneve avec l'Ordre des Escolles de la dite Cité. Genev. 1568. in 8. ibidem 1677 [*sic* pour 1577]. ibidem 1609. in 8.
 [45] Conventus Genevensis, sive Concilium Ministrorum Genevensium in Diversorio quodam juxta Genevam habitum anno 1565.
 [46] Ordo, Ratioque docendi in Genevensi Gymnasio. Genevae in Libello et Tabllis.
 [47] Discipline and Forme and Common Preyeres, etc. used in the English Church at Geneva. London. 1647. in 4.
 [48] Kirchen Item Schul-Ordnung der Stadt Genff / Item derselben Stadt Glaubens-Bekänntnis. Herborn. 1593. in 8.
 [49] Genevense Concilium sub Hadriano I. extat in Collect. Conciliorum Parisiensi Tomo XVIII. in fol. 113.

Examinons cette liste d'un peu plus près et commençons par éliminer trois ouvrages qui s'y trouvent incorporés à tort.

La tragédie de Francesco CERATI (n° 3) n'a rien de genevois, car « Genevra » y désigne non pas la ville de Genève, mais une princesse, héroïne de la pièce. Ce quiproquo sera répété par le scrupuleux G. E. von Haller (t. IV, n° 899), qui, sur ce point, se réfère directement à Savonarole, mais qui a la prudence — et l'honnêteté — de signaler qu'il n'avait pas tenu le texte en mains.

D'autre part, s'il est vrai que les *Genevensia* de Petrus DE PONTECAECI (n° 20) doivent être identifiés avec l'*Incomparanda Genevefeum*, de l'aveugle de Bruges (« caecus Brugensis ») Petrus PONTANUS ou DE PONTE, publiée précisément à Paris en 1512, l'œuvre relève de l'hagiographie de sainte Geneviève et non pas de l'histoire de Genève.

Quant aux *Genevensis Senatus Populique... Annales* publiées à Anvers en 1579 (n° 30), elles ont pour auteur Pietro BIZZARI et pour objet la République de Gênes. L'erreur fut d'ailleurs signalée au XVIII^e siècle déjà par Léonard Baulacre, dans ses « Recherches sur les anciens évêques de Genève » (*Journal helvétique*, mai 1749, p. 420-421) et, à sa suite, par LELONG-FONTETTE (t. III, p. 619) et par HALLER (t. IV, n° 885).

Entre Genève et Gênes, « le pas est si glissant » (comme le dit joliment Baulacre) qu'une autre confusion s'est produite chez Savonarole : la célèbre épître du cardinal Sadolet aux Genevois y est citée simultanément à l'article de Genève (n° 23) et à celui de Gênes (p. 436, première col.).

De la bibliographie du théatin padouan doivent être retirés en outre quelques titres qui font double emploi : La version anglaise des ordonnances politiques et ecclésiastiques de Genève publiée à Londres, par Robert FILLS, en 1562 est citée deux fois (au n° 11 et au n° 26, où le nom de *Fills* est déformé en *Tillis*). Il en va de même de la *Geneva restituta* de Frédéric SPANHEIM, qu'on trouve au n° 22, mais qui figurait déjà au n° 5, attribuée par erreur à Salomon Certon. Les *Edits sur les dixaines* (n° 40), inconnus sous ce titre, doivent être assimilés sans aucun doute aux *Ordonnances sur les dixaines* citées au n° 34. Enfin, les *Prieres de l'Eglise de Genève* (n° 42) et l'*Ordre et manière d'administrer les sacrements* (n° 43) ne sont que les deux parties d'une seule et même publication.

Ces rectifications faites, on obtient une liste épurée de 42 titres, qui, pour les besoins de l'analyse, peuvent se répartir en cinq catégories principales :

I. Savonarole mentionne quatre ouvrages généraux qui contiennent un chapitre, un article, une page sur Genève. Il s'agit du *Grand dictionnaire historique* de Louis MORERI (n° 18), dont la première édition remonte à 1674 ; de son concurrent latin, le *Lexicon universale* de Johann Jakob HOFMANN, dont l'édition originale date de 1677 et le supplément (« Continuatio ») de 1683 (n° 12) ; d'un recueil de vues de villes gravées par Marco VICENZO CORONELLI (n° 7), probablement celui des *Citta, fortezze, isole e porti principali dell'Europa*, 1689¹ ; et de la fameuse *Histoire universelle* de Jacques-Auguste DE THOU (n° 25), où il est en effet beaucoup question de Genève.

II. En fait d'histoires de Genève proprement dites, le moine padouan ne signale que trois œuvres : celle de François BONIVARD (n° 1), qu'il ne connaît d'ailleurs que par le résumé figurant dans la *Cosmographie* de Sébastien MÜNSTER à partir de l'édition de 1550² ; celle de Jac. SPON (n° 24) et celle de Gregorio LETI (n° 17), dont il cite aussi, mais sans faire de rapprochement, la recension que Jean LE CLERC en fit dans sa *Bibliothèque universelle et historique* (1686, t. II, p. 155-184) (n° 29).

¹ Cf. Etienne CLOUZOT, « Anciens plans de Genève, XV^e-XVIII^e siècles », *MDG*, série in-4, t. VI (1938), p. 42-44.

² Ce texte, qui fut probablement envoyé à Münster en décembre 1548 (cf. *Die Briefe des Sebastian Münster, 1526-1550*, hg. Karl Heinz BURMEISTER, Frankfurt, 1964, n° 36), semble avoir échappé à l'attention de Joseph Ernst BERGHOF, *François de Bonivard, sein Leben und seine Schriften*, Heidelberg, 1923. Il mériterait cependant une étude, car de tous les écrits de Bonivard, ce fut assurément le plus fréquemment reproduit.

III. Plus nombreux sont en revanche les recueils législatifs et autres publications officielles, tant civiles qu'ecclésiastiques, qui sont venues à la connaissance de Savonarole. Du côté des premières, il faut ranger les fameuses *Ordonnances somptuaires* (n° 35), publiées d'abord en 1558 et souvent réimprimées sous des titres divers ; les petites *Ordonnances sur les dixaines de la ville* (nos 34 et 40), qui en sont le complément et datent du 3 octobre 1607¹ ; ainsi que la *Tariffe [sic] de tous les emolumens de juges, secretaires, advocats, greffiers, procureurs et notaires de la Republique de Geneve* de 1665 (n° 37). Du côté des publications relatives à l'Eglise et à l'Ecole, on trouve naturellement les grandes *Ordonnances ecclésiastiques*, dont Savonarole cite trois éditions (n° 44) mais avec des erreurs de date², l'*Instruction et confession de foy* de 1537 (n° 39), la Confession helvétique postérieure de 1566 (n° 38) à laquelle Genève adhéra, ainsi que les *Prieres ecclesiastiques avec la maniere d'administrer les sacremens et de benir le mariage* (nos 32 et 43) dont la Bibliothèque de Genève ne possède qu'une édition de 1660. Savonarole cite également quelques publications devenues d'insignes raretés : tel le placard de 1538 édité par Antoine Saunier et contenant le programme du Collège (n° 46)³, telle cette traduction allemande des Ordonnances ecclésiastiques et de l'Ordre du Collège, parue en 1593 (n° 48), telle encore *The Forme of prayers and administration of the sacraments, etc. used in the English Congregation at Geneva*, qui date de 1643 et non pas de 1647 (n° 47). Enfin, à cheval sur le politique et l'ecclésiastique, voici la curieuse compilation de Robert FILLIS (nos 11 et 26) qui, sous le titre *The lawes and statutes of Geneva*, publia à Londres en 1562 une version anglaise des Ordonnances ecclésiastiques de 1541, des Ordonnances sur les offices de 1543, de l'Edit du lieutenant de 1542, de l'Ordonnance sur le sceau de 1544 et d'un certain nombre de « cries »⁴.

¹ Cf. Archives d'Etat de Genève, Registres du Conseil, vol. 104, fol. 21-23. Chose curieuse, ce texte a échappé aux éditeurs des *Sources du droit du canton de Genève*, qui n'en connaissent (t. III, 1933, n° 1405), que la version abrégée et « sans date » publiée à la suite des Ordonnances de police du 27 juillet 1609.

² Non seulement 1677 doit être corrigé en 1577, mais il est probable aussi que 1568 est une coquille pour 1561 ou 1562, car on ne connaît aucune édition des *Ordonnances ecclésiastiques* datée de 1568 ; cf. Paul CHAIX, Alain DUFOUR et Gustave MOECKLI, *Les livres imprimés à Genève de 1550 à 1600*, nouvelle éd. par Gustave MOECKLI, Genève, 1966, *passim*.

³ Cf. Théophile DUFOUR, *Notice bibliographique sur le Catéchisme et la Confession de foi de Calvin (1537) et sur les autres livres imprimés à Genève et à Neuchâtel dans les premiers temps de la Réforme (1533-1540)*, Genève, 1878, p. 147-148, sous le n° XV.

⁴ *Les Sources du droit du canton de Genève*, publ. par Emile RIVOIRE et Victor VAN BERCHEM, t. II (Arau, 1930), nos 794, 807, 803 et 815. Ainsi que le relève HALLER, t. VI, n° 2069, aucun de ces textes ne fut

IV. La bibliographie genevoise de Savonarole contient en outre une quinzaine de références relatives à des événements singuliers de l'histoire de Genève. Un seul appartient au moyen âge : il s'agit du conseil de guerre que Charlemagne tint à Genève en 773 avant de passer les Alpes pour aller combattre les Lombards et que notre théatin a trouvé mentionné dans une édition parisienne du recueil général des Conciles (n° 49). Deux ouvrages se rapportent à l'époque de la Réforme : le fameux récit de l'exode des Clarisses par Jeanne de JUSSIE, dont Savonarole cite seulement une réédition¹ et latinise le titre (n° 15) ; et l'essai historique publié à l'occasion du premier centenaire de la Réformation par Frédéric SPANHEIM (nos 5 et 22). L'Escalade est représentée à elle seule par cinq titres : s'il est difficile de savoir ce que désigne exactement l'*Histoire de l'Escalade et entreprise sur Genève* (n° 32) citée sans date de publication², en revanche le discours académique de Jacques LECT (n° 16), le *Carolus Allobrox* de Melchior GOLDAST (n° 19), le poème de Jean (et non pas Joachim) JAQUEMOT (n° 13) et même la *Geneva liberata* d'Antoine DE LA FAYE, qui date de 1603 et non pas de 1582 (n° 10), s'identifient sans peine. Six autres brochures du XVII^e siècle genevois figurent dans la liste du moine padouan : le très célèbre *Citadin de Genève*, 1606 (n° 41), le poème latin de Salomon CERTON sur Genève, 1618 (n° 4), le *Genevois jubilant* de Jacob LAURENT, 1635 (n° 31), la *Voix du Roy des Mousquetaires de Genève*, rarissime plaquette d'Antoine DE PARET, 1646 (n° 33)³, le *Miroir de Genève*, 1655, poème anonyme dont on ne connaît plus qu'un seul exemplaire (n° 36)⁴ et enfin le récit fait par Vincent MINUTOLI de l'embrasement du pont du Rhône en janvier 1670, que Savonarole (n° 6) attribue à tort à ce même Salomon Certon déjà chargé par lui d'une fausse paternité.

publié à l'époque en français ; l'on sait d'ailleurs dans quelles circonstances les Edits politiques parurent pour la première fois en 1707. — Un exemplaire de la brochure de Robert FILLS est conservé à la BPU, sous la cote : Db 1956 Rés. ; un autre au British Museum : 1127.b.22.

¹ L'édition originale avait paru en 1611 et la seule réédition de Chambéry qu'on connaisse ne porte pas de date : mais le millésime de 1625 lui avait été restitué par Lucas WADDINGUS, *Scriptores Ordinis Minorum*, Romae, 1650, p. 188, auquel Savonarole l'a sans doute emprunté. — L'édition de 1540 que cite, entre autres, HALLER, t. III, n° 141, n'a jamais existé que dans l'imagination des bibliographes : cf. Albert RILLIET, *Notice sur Jeanne de Jussie et sur le livre intitulé Le Levain du Calvinisme*, Genève, 1866, p. 9.

² Est-ce le *Vray discours ? est-ce plutôt le Véritable récit de l'entreprise du duc de Savoie sur la ville de Geneve ?*

³ Qui ne semble avoir été citée depuis lors que par [Théodore] de GRENUS, *Notices biographiques sur MM. Jacques, Théodore, Pierre, Gabriel et Jean-Louis Grenus*, Genève, 1849, p. 29-35. — Un exemplaire en est conservé à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, sous la cote : Hf 2860 Rés.

⁴ Conservé au British Museum, sous la cote : 11408.e.68 (5).

V. Enfin, on peut classer dans une dernière catégorie divers ouvrages qui ressortissent moins à l'histoire qu'à la polémique religieuse entre catholiques et protestants. Ce sont, dans l'ordre de leur publication, l'épître du cardinal Sadolet et la réponse qu'y fit Calvin, 1539 (n° 23), le *Mirouer des calvinistes* d'Antoine DUVAL (et non pas « de la Val »), qui connut plusieurs éditions entre 1559 et 1567 (n° 28), ce *Conventus genevensis* de 1565 (n° 45), qui fut traduit en hollandais et mis à l'index ¹, le *Bellum quinti Evangelii* du chanoine de Vilna Andrzej JURGIEWICZ, 1595 (n° 14), la *Genève plagiaire* et la *Rechute de Genève plagiaire* du père COTON, 1618-1620, dont les titres sont ici latinisés (nos 8 et 9), le *Plagiarius vapulans* de Jacques (et non pas Louis) CAPPEL, 1620 (n° 2), les pages consacrées à Genève dans l'*Histoire de la naissance, progrès et décadence de l'hérésie de ce siècle*, de Florimond de RAEMOND, 1611, dont Savonarole (n° 21) ne connaît que la traduction latine de 1655, et enfin, assez curieusement, l'une des nombreuses dissertations théologiques de François TURRETTINI (n° 45), citée non pas dans son édition originale de 1661, mais d'après le recueil de 1687.

Comparée aux normes de l'érudition actuelle, cette bibliographie, il faut l'avouer, paraît de mince qualité. Elle souffre d'un manque presque constant d'exactitude. Le principe de classement n'y est guère satisfaisant non plus, car en suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, Savonarole s'est trouvé embarrassé d'une cargaison d'anonymes, qu'il a relégués en fin d'article dans le plus grand mélange. Est-il besoin de souligner aussi combien la liste du moine padouan est incomplète? Assurément, le meilleur bibliographe du monde n'aurait pas pu citer, en 1713, d'autres histoires générales de Genève — imprimées — que celles qui figurent ici. Mais pour les publications officielles et pour les brochures de circonstance (qui ne devaient guère sortir de Genève, il est vrai), pour les ouvrages de polémique religieuse surtout, Savonarole n'a pas recensé la dixième partie de ce qui avait paru à cette date.

Il est rare cependant qu'une bibliographie soit tout à fait dépourvue d'intérêt: celle-ci fournit un « état présent » des connaissances bibliographiques à une date-charnière. A sa manière, elle témoigne aussi de la mentalité d'un milieu et d'une époque. N'est-il pas frappant que, sur les 42 titres que compte l'article de Genève, près de la moitié se rapporte à l'histoire religieuse ou ecclésiastique et que, dans cette moitié, les ouvrages de polémique tiennent autant de place que le reste? Alors que certains auteurs (anglais notamment) avaient senti déjà, en cette aube du Siècle des Lumières, que les expériences politiques des Genevois comptaient désormais davantage que leur vie religieuse, Genève, pour ce moine italien nourri des doctrines de la Contre-Réforme, s'identifie toujours avec le calvi-

¹ Cf. HALLER, t. III, n° 434.

nisme et l'hérésie. Aussi bien, après avoir dressé sa bibliographie genevoise, Savonarole avait-il tenu à prendre ses distances : « *In praedictis libris, écrit-il en manière d'excuse, multi sunt censura et prohibitione digni et ex exorum totulo innotescit.* » La précaution est significative. Que cette optique d'ailleurs, en ce lieu et à cette date, n'ait rien de retardataire, c'est ce que prouve, entre beaucoup d'autres, un texte assez piquant qu'il nous reste à citer et qui évoque le passage du théatin padouan dans la cité de Calvin, à son retour de Munich en juin 1681. La *Relazione della virtuosa vita e santa morte del Padre D. Raffaello Savonarole...*, scritta da un suo Divoto, parue à Padoue en 1739, contient en effet le passage suivant (p. 34-36), que nous reproduisons ici dans sa saveur originale :

« Nel ritorno, che Egli face, terminate le sue incumbenze, da Monaco [...] convenendogli passare nel viaggio per la Città di Ginevra, fu consigliato a depor l'Abito di Religioso, come tutti costumavano di fare, e di vestirsi per conseguenza da secolare a motivo di evitare qualche insulto che incontrare potuto avrebbe presso que' Protestanti, allora più che presentemente inferociti contro il nome Cattolico; Ma egli non volle abbracciarne in maniera alcuna il consiglio, desiderando per avventura nello interno suo di aver qualche occasione di sacrificare a Dio per testimonio della sua Fede la vita, che pero essendo con santa intrepidezza entrato in quel Paese, tutti i fanciulli cominciarono a gridare *Papisti, Papisti*, minacciando colle pietre alla mano di lapidarlo, ed egli contentissimo proseguì il suo viaggio per sino a che passato all'Albergo fu chiamato da' Borgomastri a render conto di una supposta mancanza al loro Rito per aver' occasione di trarlo colle sue stesse parole in inganno, oppure di sfogare sotto mendicato pretesto la loro collera contro di esso, che per altro niente turbato rispondea con somma generosità di animo alle loro domande; talchè vergognandosi coloro di più calunniarlo, lo lasciarono proseguire il suo cammino senza fargli alcuno insulto, anzi col rendergli qualche contrassegno di estimazione.»

En 1580, le Jésuite Luca Pinelli, sortant de chez Bèze et déambulant en soutane dans les rues de Genève, avait eu l'impression que les Genevois le considéraient avec effroi et avaient peur de lui¹. On pourrait citer d'ailleurs beaucoup d'autres exemples d'ecclésiastiques catholiques-romains qui abordèrent Genève avec un certain sentiment d'insécurité. Mais il fallut attendre que deux siècles se soient écoulés depuis la Réforme pour voir un religieux italien, qui paradoxalement allait devenir le premier bibliographe de Genève, se faire gloire d'y avoir marché au milieu des cris comme saint Etienne au martyr.

¹ Cf. Mario SCADUTO, « La Ginevra di Teodoro Beza ei ricordi di un Gesuita lucano Luca Pinelli », *Archivum historicum societatis Jesu*, t. XX (1951), p. 117-142.